

Dans une démocratie, digne de ce nom, le peuple est le pouvoir, c'est à dire qu'il est souverain dans ces décisions et dans ses actions selon les règles établies dans sa constitution. Les représentants devant être au service du peuple et non le contraire.

Le préambule de la Constitution doit contenir un bref historique du Québec, basé sur les faits, pour expliquer les origines du peuple et ses particularités.

Les fondements de la culture québécoise lui viennent principalement de sa langue française (une langue sous-tend une culture, une façon de penser et donc une façon d'appréhender les interactions). Donc une charte de la langue française doit y être incluse pour la reconnaître comme langue commune du Québec de son État et de ses lois ainsi que langue de travail, d'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.

Cette constitution doit être basée sur l'Égalité, en droit et en dignité, des individus libres (égalité: femmes-hommes), et leur intégrité, en particulier pour les enfants (interdiction de l'excision, infibulation...et de mariage forcé). L'âge du mariage doit être de 18 ans et plus c'est à dire à leur majorité.

L'Équité entre tous et la Laïcité des institutions ensachée dans une charte: séparation de l'État et des religions. Ainsi l'État est neutre, ne prend position pour aucune religion et en interdit le prosélytisme dans ses institutions (judiciaire, législative, exécutive, enseignement, représentation, etc.).

Les religions sont reléguées au strict domaine privé et ne sont en aucun cas subventionnées d'aucune manière, ni aucun État étranger ne doit intervenir.

Cette Constitution pour être démocratique doit comprendre un tirage au sort de ses représentants : législatifs, exécutifs et judiciaires.

Ces représentants étant redevables devant le peuple qui peut les démettre, en tout temps, par référendum d'initiative populaire en cas de non-respect avec la mission confiée. Ces représentants devront consulter périodiquement la population pour toutes les questions d'intérêt général. Ainsi il y aura une vraie transparence et l'impossibilité de noyautage au profit d'un petit nombre ou de lobbyistes.

L'Éducation pour tous est une valeur fondamentale pour une société. Une éducation basée sur les connaissances, le droit civique et l'esprit critique, ainsi que sur l'apprentissage des enfants plus manuels, de façon à favoriser un bon épanouissement de ceux-ci.

Autre point important: la liberté d'expression pour tous. En particulier pour les journalistes qui ne doivent pas être au service des financiers et les auteurs qui ne doivent pas être censurés par un petit groupe (uniquement par la majorité de la population si celle-ci juge ces écrits trop choquants).

Aucune structure supranationale ne doit avoir présence sur la constitution du Québec, ni de ses lois.

Pour avoir les coudées franches, le Québec doit prélever lui-même ses impôts et avoir sa propre banque centrale qui créera sa monnaie sans intérêt pour subventionner ses infrastructures (seule façon de ne pas avoir de dette, avec annulation de sa part de la dette canadienne car le Québec y a très largement contribué tout au cours de son histoire.)